

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DE PRODUCTION DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023 ET FAIT LE POINT SUR SES PROGRÈS CONCERNANT LA MISE EN SERVICE À CÔTÉ GOLD

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 22 janvier 2024 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats de production préliminaires de l'exercice et du quatrième trimestre de 2023 et ses progrès au projet Côté Gold, situé en Ontario, au Canada.

Faits saillants

- La production aurifère attribuable de 2023 s'élevait à 465 000 onces, se situant au haut de la fourchette des prévisions de production annuelle établies entre 410 000 et 470 000 onces.
- Essakane a réalisé une production attribuable de 108 000 onces au quatrième trimestre, portant la production de l'exercice à 372 000 onces, soit au haut de la fourchette des prévisions annuelles de 380 000 onces.
- Westwood a réalisé une production attribuable de 28 000 onces au quatrième trimestre et de 93 000 onces pour l'exercice, dépassant ainsi les prévisions annuelles établies entre 70 000 et 90 000 onces.
- Les activités de mise en service de Côté Gold, qui ont débuté par le démarrage du circuit de concassage primaire en cours, progressent bien. Le projet demeure sur la bonne voie pour entrer en production en mars 2024.
- IAMGOLD publiera ses résultats de fin d'exercice le 15 février 2024, après la clôture des marchés.

« IAMGOLD a terminé l'exercice par un bon trimestre : Essakane et Westwood ont chacune atteint leurs plus hauts niveaux de production cette année », a indiqué Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « Par conséquent, à la fin de l'exercice, la production attribuable totale de la Société a atteint 465 000 onces d'or et se situait à la limite supérieure de la fourchette des prévisions de production annuelle établies entre 410 000 et 470 000 onces d'or. Nous félicitons l'équipe d'Essakane, qui a atteint ses objectifs, malgré les défis de taille à surmonter, et l'équipe de Westwood, qui a poursuivi la mise en œuvre de son plan visant à accroître la production et qui comptait une production d'environ 12 400 onces en décembre. »

« À Côté Gold, les activités de préparation à la mise en service et de mise en service progressent bien, a poursuivi M. Adams. Le circuit de concassage primaire en cours de mise en service s'apprête à recevoir plus tard cette semaine les premières roches de mine, qui seront transportées au concasseur primaire par les camions autonomes. Les prochaines étapes comprennent la mise en service du circuit de concassage secondaire, du circuit de broyage puis des circuits de lixiviation et de récupération d'or, en prévision du début de la production vers la fin du trimestre. Cette phase d'essais itératifs et d'avancement du projet est essentielle pour bien positionner le projet et réussir à accroître la production aurifère au courant de l'année. Comportant une durée de vie de mine prévue de plus de 18 ans, Côté Gold devrait devenir la troisième mine d'or en importance au Canada, ce qui renforcera la position d'IAMGOLD et lui procurera une base de production aurifère importante, un profil de coûts inférieur et d'exceptionnelles occasions de croissance au Canada. »

Résultats de production de 2023

En 2023, IAMGOLD a atteint une production aurifère attribuable de 465 000 onces, qui se situait au haut de la fourchette des prévisions de 410 000 à 470 000 onces, comprenant 136 000 onces produites au quatrième trimestre. Les ventes d'or de l'exercice s'élevaient à 462 000 onces sur une base attribuable et à un prix moyen réalisé de l'or de 1 955 \$ par once. Les ventes d'or au quatrième trimestre s'élevaient à 136 000 onces sur une base attribuable et à un prix moyen réalisé de l'or de 2 005 \$ par once.

		4 ^e t. 2023			2023		
		Essakane	Westwood	Total	Essakane	Westwood	Total
Or produit, attribuable¹	koz	108	28	136	372	93	465
Prévisions					340 à 380	70 à 90	410 à 470
Matériel extrait	Milliers de tonnes	12910	-		43348	-	
Stériles extraits	Milliers de tonnes	9693	-		33763	-	
Minerai extrait	Milliers de tonnes	3217	239		9586	1022	
Alimentation à l'usine	Milliers de tonnes	3116	245		11283	1034	
Teneur d'alimentation à l'usine	g/t	1,32	3,90		1,26	3,03	
Récupération d'or	%	91 %	94 %		90 %	93 %	

1. La production d'Essakane et de Westwood est présentée sur une base attribuable respective de 90 % et 100 %.

Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2023

IAMGOLD diffusera ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice 2023, ainsi que ses perspectives d'exploitation pour 2024, après la fermeture des marchés le **jeudi 15 février 2024**. La haute direction tiendra une téléconférence pour discuter du rendement opérationnel et des résultats financiers le **vendredi 16 février 2024, à 8 h 30 (heure de l'Est)**.

La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com (lien vers la webdiffusion ci-dessous) ou au moyen des options suivantes :

Veillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q4 Registration](#) (*recommandé*) – Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 800 319-4610**

À l'international : +1 604 638-5340

Webdiffusion : <https://services.choruscall.ca/links/iamgold2023q4.html>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 800 319-6413 en Amérique du Nord ou +1 604 638-9010 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 0658

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metal Mining, la Société construit actuellement Côté Gold au Canada, un projet minier à grande échelle et de longue durée dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. IAMGOLD emploie environ 3 300 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice

Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888 464-9999

info@iamgold.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « objectifs », « occasions », « engager », « prospectif », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Faits saillants », « Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2023 » et « Au sujet d'IAMGOLD » et comprennent les énoncés relatifs à ce qui suit : le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction et la mise en service du projet Côté Gold ; le plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; le cours de l'or et des autres marchandises ; et les taux de change et les fluctuations des monnaies.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la réalisation attendue des activités de construction et de mise en service ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les

risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; le choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedarplus.ca ou www.sec.gov (en anglais seulement).

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.